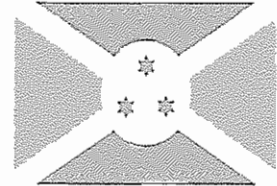


REPUBLIQUE DU BURUNDI



Allocution de Son Excellence Monsieur Gervais RUFYIKIRI, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi lors du débat général de la 65^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

New York, le 25 Septembre 2010

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etats et de

Gouvernements,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

1. Permettez-moi d'abord d'adresser à cette auguste assemblée les chaleureuses et fraternelles salutations de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA qui vient d'être réélu pour un second mandat de cinq ans. Il avait programmé de participer lui-même à ces assises, mais l'insistance de **Unity International Foundation** de lui remettre le prix **Etoile rayonnante d'Afrique** pour son rôle dans l'édification et la promotion de la paix, l'a amené à me déléguer à la Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et au débat général de cette 65^{ème} session de l'Assemblée générale.
2. Nous félicitons le Président de cette 65^{ème} Assemblée Générale et renouvelons à son prédécesseur, les remerciements de la délégation burundaise pour le remarquable travail accompli.
3. Nous rendons aussi un hommage mérité à notre Secrétaire Général, Son Excellence Ban Ki - Moon pour son implication dans le suivi des résolutions de l'Assemblée Générale ainsi que pour les importantes orientations qu'il ne cesse d'impulser à notre Organisation. Sa visite au Burundi, le 9 juin 2010 est un signe éloquent de son attachement à la consolidation de la paix et au renforcement de la démocratie chèrement retrouvée dans notre pays.
4. Le Burundi participe à la 65^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU au lendemain du renouvellement des Institutions nationales de la base au sommet.
5. Pour la première fois dans l'histoire du Burundi, les institutions démocratiquement élues ont terminé leur mandat. Cela constitue un témoignage éloquent de la maturité politique et de la détermination du peuple burundais à en découdre avec le passé tumultueux pour investir dans la paix, la stabilité et la réconciliation, condition sine qua non du développement durable.
6. Nous profitons de cette occasion pour réitérer les remerciements du gouvernement du Burundi et son peuple à l'endroit de la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union Africaine, le Parlement Européen, l'East African Community, l'Assemblée Paritaire ACP-UE, le COMESA, la CEEAC, les pays amis et organisations diverses, pour avoir participé au financement et à l'observation des dites élections qui se sont déroulées dans la paix, la transparence, l'équité et suivant les normes internationales.
7. De son côté, le parti qui a gagné les élections est conscient de l'impérieuse nécessité de promouvoir autant que faire se peut la réconciliation nationale et la tolérance politique. Dès le lendemain du premier scrutin et plus tard dans son discours d'investiture, le Président de la République lui-même a exprimé sa volonté et celle du parti vainqueur de gouverner le Burundi dans l'intérêt de tous les burundais et avec tous les Burundais. Par ailleurs, la constitution burundaise prévoit aussi des mécanismes d'inclusion politique dans la gestion des affaires de l'Etat.
8. Au cours de cette nouvelle législature, le Gouvernement du Burundi s'est engagé à poursuivre son programme de consolidation de la paix et de renforcement de la sécurité pour tous en achevant notamment le désarmement de la population civile et la réinsertion socio-économique des personnes démobilisées et des rapatriés. Bien plus, le Gouvernement du Burundi mettra un accent particulier sur la coopération et l'intégration régionales ainsi que sur le renforcement de la sécurité dans sa sphère géographique, de concert avec les pays voisins.
9. La promotion de la bonne gouvernance dans ses multiples dimensions est aussi une des premières préoccupations du Gouvernement du Burundi. Au sujet de la gouvernance politique, il continuera à

favoriser l'émancipation des partis politiques en consolidant notamment l'esprit du dialogue entre les partenaires politiques. En ce qui concerne la gouvernance économique, des efforts seront consentis et poursuivis dans le sens de l'amélioration des conditions d'affaires pour le bénéfice des investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Le Gouvernement du Burundi réaffirme sa détermination et son engagement à combattre avec la tolérance zéro la corruption et les malversations économiques.

Dans le domaine de la gouvernance judiciaire, tout sera mis en œuvre dans le combat contre l'impunité des crimes de toutes sortes. Aussi, la justice transitionnelle sera-t-elle promue au cours de cette législature.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

10. Dans le secteur du développement socio-économique, le Gouvernement du Burundi concentrera tous ses efforts dans la lutte contre la pauvreté à travers notamment le développement des secteurs productifs prioritaires en l'occurrence l'agriculture et l'élevage, l'énergie, les infrastructures sociales, le tourisme, la régénérescence de l'environnement, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Une attention toute particulière sera aussi accordée au développement du partenariat public-privé en vue d'une croissance économique soutenue.
11. Dans le domaine social, le gouvernement du Burundi poursuivra la concentration des efforts dans les secteurs de l'éducation et de la santé pour le combat contre l'ignorance et la maladie. C'est pour répondre à cet impératif que beaucoup d'infrastructures scolaires et sanitaires seront construites sur l'ensemble du territoire burundais. Aussi, la qualité des prestations dans ces secteurs sera-t-elle améliorée.
12. La relance et la promotion de l'économie burundaise passeront aussi à travers la consolidation des ensembles régionaux et le développement des projets et programmes intégrateurs d'intérêt commun. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Burundi jouera un rôle plus accru dans la promotion des organisations régionales dont il est membre comme la Communauté Economiques des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) dont il abrite le Secrétariat Exécutif, la Communauté Est-africaine, le Marché commun pour l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA), etc.
13. Ce programme ambitieux requiert des appuis consistants en vue de sa mise en œuvre. Ainsi, le Burundi a indubitablement besoin des appuis multiformes et diversifiés. C'est à ce titre que nous profitons de cette tribune pour lancer un vibrant appel à la Communauté internationale, au Système des Nations Unies, à vos pays respectifs et aux organismes caritatifs pour poursuivre leur inlassable soutien au Gouvernement du Burundi dans l'objectif ultime de lui permettre de jeter les bases d'un développement durable et la pérennisation des acquis en matière de paix, de démocratie, de stabilité et de réconciliation
14. Dans le domaine des relations internationales et entre les Etats, le Burundi reste convaincu que la question de la gouvernance globale en général et la gouvernance économique en particulier demeurent la préoccupation de la plupart de nos Etats. Ainsi, la promotion de l'équité doit être le leitmotiv et le cheval de bataille des organisations dont nos Etats respectifs sont membres à part entière.
15. Le Burundi souhaite ainsi que des efforts supplémentaires soient déployés afin que les pays en développement soient suffisamment représentés dans les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International etc. Nous pensons que c'est de cette façon que nous aurons promu un monde plus juste et géographiquement équilibré.
16. Le Burundi reste attaché à la position de l'Union Africaine en ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité notamment que le continent africain ait deux sièges permanents avec tous les privilèges reconnus aux cinq membres permanents.

17. Le monde entier fait face de nos jours à de nombreux défis et catastrophes naturelles dont certains sont inhérents au problème de changement climatique. Les pays en voie de développement en général et l'Afrique en particulier sont les plus durement touchés du fait du manque de moyens pour y faire face.
18. Il est grand temps que les pays acceptent de prendre des mesures plus audacieuses allant dans le sens de la canalisation des financements nécessaires à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, en stimulant et en promouvant notamment le transfert des technologies sans oublier le renforcement des capacités dans les pays les plus pauvres et partant vulnérables.
19. En luttant efficacement contre les effets pervers des changements climatiques, nos pays auront inexorablement résolu en partie le problème de l'insécurité alimentaire qui est aussi un facteur de taille annihilant le développement durable.
20. Dans cette perspective, nous interpellons les pays nantis à agir en faveur des pays en développement particulièrement les pays post conflit à l'instar du Burundi, à travers des soutiens multiples permanents et conséquents dans les secteurs clés du développement socio-économique. Il devient ainsi urgent pour tous les partenaires du développement d'honorer leurs promesses à l'endroit des pays en voie de développement en général et ceux d'Afrique en particulier en augmentant l'Aide Publique au Développement.
21. Le Burundi ayant bénéficié pour sa stabilité de la meilleure attention et des apports considérables de la part de l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale et des pays amis, reste profondément préoccupé par la question de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Il réaffirme à cet égard son attachement à la coopération avec les Nations unies dans le sens de la consolidation des acquis en matière de paix et de stabilité et dans la canalisation des financements nécessaires en vue de son développement socio-économique.
22. Par ailleurs, dans le cadre de la solidarité internationale, tous les pays doivent conjuguer leurs efforts pour faire de ce monde un havre de paix. C'est pour cette raison que le Burundi participe activement à l'ONUCI pour ramener la paix en Côte d'Ivoire, à la MINURCAT en République Centrafricaine et au Tchad, dans le cadre de l'UNAMID au Darfour et l'AMISOM en Somalie.
23. S'agissant de la Somalie, le Burundi reste engagé sur le terrain en dépit des problèmes multiples auxquels font face ses forces. Nous renouvelons notre demande à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail des forces de l'AMISOM.
24. Nous profitons de cette opportunité pour rappeler les promesses faites dans ce sens par le Secrétaire Général des Nations Unies lors de sa visite au Burundi, le 09 juin 2010. Nous demandons par cette même occasion aux autres pays de déployer des troupes additionnelles afin que l'AMISOM soit réellement une mission continentale et à la hauteur de sa tâche.
25. En terminant, le Burundi salue la détermination et l'engagement de l'Organisation des Nations Unies à faire de notre monde un îlot de paix, de démocratie, de tolérance et de développement et où les droits et libertés individuels et collectifs sont nettement protégés. Ainsi, nous l'encourageons à aller de l'avant dans cette noble mission. Notre souhait est que la prochaine session de l'Assemblée Générale de notre organisation puisse se tenir dans un contexte où le gros des conflits qui menacent certains pays et le monde entier auront trouvé des solutions durables.

Je vous remercie de votre aimable attention !